

1/ Applicabilité

Les conditions générales de vente de **RESSORTS INDUSTRIELS SA (RISA)** s'appliquent, sauf indications contraires, expressément convenues par écrit.

2/ Offre

Les offres valent pour autant que les qualités, les quantités et le dimensionnement soient effectivement commandés. **RISA** n'est pas liée par le prix et le délai de livraison figurant dans l'offre. Toute augmentation de prix ou changement de délai, justifiés par les circonstances, demeurent réservés.

3/ Confirmation de commande

Seule la confirmation de commande, que le client doit vérifier dès réception, fait foi. Les prestations ne figurant pas dans la confirmation de commande sont facturées à la livraison. Les modifications de commande sont acceptées pour autant que la mise en fabrication n'ait pas débuté. En cas d'annulation de commande, les frais engagés par RISA, tels que : étude, essai, matière, ébauche, outillage, support de contrôle, seront facturés au client sans préavis.

4/ Livraison

La livraison est strictement conforme à la confirmation de commande, hormis la quantité des pièces qui peut varier de $\pm 10\%$. Les livraisons sur appel sont admises dans le cadre d'une commande globale ou d'un contrat-cadre.

5/ Emballage

A moins que des instructions particulières d'emballage soient expressément convenues par écrit à la commande, RISA décide de l'emballage et du colisage. RISA facture les frais y relatifs à la livraison.

6/ Transfert de risques

Les risques sont transférés au client dès l'expédition de la marchandise.

7/ Entreposage & stockage

Le risque d'entreposage et de stockage, même temporaire, de la marchandise expédiée incombe au client de RISA. Risques encourus : choc, dommage, pollution, oxydation, changement brusque et niveau extrême des conditions d'humidité et de température ou tout autre risque pouvant changer les qualités mécaniques du produit.

8/ Paiement

Le paiement est effectué selon les conditions figurant sur la confirmation de commande. Si le client ne les respecte pas, il sera tenu de verser un intérêt moratoire de 5%. La marchandise reste propriété de RISA jusqu'au paiement complet de la facture.

9/ Compensation

Le client n'a pas le droit de compenser ses paiements par une prétention que RISA n'aurait pas expressément reconnue par écrit.

10/ Réclamation

Tout défaut apparent doit faire l'objet d'un avis dans les trente jours au plus tard après la date de livraison. Passé ce délai, la marchandise est tenue pour conforme à la confirmation de commande.

11/ Garantie

Le délai de garantie court dès la livraison. La garantie se limite uniquement au remplacement des pièces reconnues défectueuses (frais d'expédition inclus ; autres frais exclus). Toute autre prétention, notamment en dommage et intérêt, est exclue. La garantie cesse trois mois après la date de livraison.

12/ Responsabilité

Mise à part les conditions de garantie mentionnées ci-dessus, RISA n'assume aucune autre responsabilité.

13/ Propriété intellectuelle

Les dessins, les projets ou les informations techniques établies par RISA ne doivent pas être reproduits ou communiqués à des tiers. Les outillages et les gabarits de contrôle fabriqués par RISA demeurent propriété de RISA.

14/ For et droit applicable

En passant commande, le client est soumis exclusivement à la juridiction du for de Porrentruy. Tout litige résultant de l'application de l'interprétation des présentes conditions générales sera jugé selon le droit suisse.